

COMMUNIQUÉ

LUNDI 3 OCTOBRE 2011



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



■ l'actualité CMA 13

La rentrée scolaire, ça se passe aussi dans les CFA !

Chaque année, quelque six mille apprentis des métiers font leur rentrée dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) des Bouches-du-Rhône. Des jeunes comme les autres, qui ont choisi un parcours différent du classique collège-lycée-fac' avec, à la clef, un emploi à l'issue de leur formation pour 80% d'entre eux. André Bendano, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13), se réjouit de la visite de Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au CFA de la coiffure Roger Para à Marseille.

La formation en alternance bénéficie aujourd'hui d'un engouement justifié, jusqu'au gouvernement qui la soutient enfin comme une solution au dramatique chômage des jeunes. En Région PACA, le Conseil régional et le réseau des Chambres de métiers travaillent main dans la main depuis des années pour favoriser l'apprentissage et le développement des CFA.

Visiter un CFA, c'est découvrir comment fonctionne l'apprentissage au quotidien et quelle est la vie des jeunes qui choisissent cette voie. « *Nombreux sont ceux qui pourraient s'y épanouir si seulement ils savaient en quoi ça consiste, si seulement il n'y avait pas tant de freins sociaux*, explique André Bendano, Président de la CMA 13. *Les lignes bougent, et l'on voit aujourd'hui arriver de plus en plus de jeunes, motivés par la perspective de trouver rapidement un emploi.* »

L'apprentissage réponse efficace au déficit d'emploi des jeunes et facilitateur de leur insertion professionnelle durable ? Evidemment, selon André Bendano, mais un certain nombre de mesures structurelles doivent encore être prises, dans trois domaines fondamentaux :

- ▶ L'orientation qui doit donner une meilleure connaissance des métiers : une réforme en profondeur du système d'orientation s'impose.
- ▶ Le financement de l'apprentissage : s'il est bien que l'Etat manifeste la volonté politique de développer l'apprentissage, il faut que les Régions disposent de moyens accrus pour le faire.
- ▶ La taxe d'apprentissage, dont il faut revoir la répartition, l'artisanat n'étant pas financé à hauteur de sa contribution à la formation des apprentis.

Conseil régional et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat travaillent en ce moment à une convention cadre en matière d'apprentissage, qui a pour but d'accompagner les CFA du secteur des métiers – qui ne bénéficient pas d'un financement via les branches professionnelles – pour les faire progresser notamment vers un maillage complet du territoire jusque dans les zones rurales.

Contact presse
Marge Vandendries
04 91 32 24 76
06 71 84 48 39
mvandendries@cm13.org

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

5, boulevard Pèbre - 13295 Marseille cedex 8 / Tél. 04 91 32 24 24 - Fax : 04 91 32 24 25 / Mail : cm13@cm13.org

www.cma13.fr